



A l'occasion de leurs 50 ans, les CFPPA regardent vers l'avenir :
...de la Promotion Sociale à une Formation Professionnelle Continue Autrement...

Les cfppa ont 50 ans. Ils sont nés d'une volonté publique d'accompagner un monde agricole en bouleversement et en recomposition. Il s'agissait notamment de conduire un mouvement nécessaire de qualification du monde agricole en vue de le rendre plus performant et aussi d'accompagner les reconversions professionnelles vers d'autres secteurs.

Les Cfppa ont ainsi traversé les questions de promotion sociale, d'installation, de qualification en agriculture et plus globalement les questions de ruralité et de développement durable.

L'évolution des pratiques de formation des adultes au fil de l'évolution de la société a impacté les organisations, directement les Cfppa et plus globalement les EPLEFPA à travers une offre de formation tout au long de la vie. Les Cfppa ont dû inventer, expérimenter, innover pour proposer des offres de formation et de services en adéquation à la diversité des attentes et à l'évolution de la demande sociale. Ils adressent aujourd'hui leurs offres de formation et de certification à l'ensemble des acteurs des territoires, les chefs d'entreprises, les salariés, les demandeurs d'emploi, ...

Les dispositifs de certification par unités capitalisable et le développement des parcours de formation personnalisés en sont des marqueurs forts de leurs identités et de leurs savoir-faire professionnels. Les temps forts du déploiement de l'ingénierie de formation, de la mise en place des démarches qualité ou encore des réseaux en montrent l'originalité et les distinguent d'autres.

Face aux enjeux sociaux d'une agriculture qui doit produire autrement, les Cfppa vont devoir former autrement les acteurs de l'agriculture et des territoires au sein d'EPLFPA en réseaux interagissant à la fois avec leurs autorités administratives, leurs partenaires, leurs financeurs. A travers l'intérêt social et professionnel de la formation des adultes, les Cfppa contribuent plus que jamais à la question de l'inclusion sociale, de la sécurisation des parcours et à l'adaptation des compétences et des savoirs professionnels.

Face à ces enjeux et dans une société en mouvement, les Cfppa vont encore devoir évoluer : quels impacts sur leurs offres et leurs organisations ? comment doivent-ils s'y préparer ? Quelles réponses à apporter à demain ... Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre collectivement durant ces journées

Laurent Bejot, Président de l'ANDIRACCP